

**Motion des représentant·es des personnels enseignant·es  
du lycée Gustave Eiffel de Gagny contre le Pacte  
présentée au conseil d'administration du jeudi 29 juin 2023**

Nous, représentant·es des personnels d'enseignement et d'éducation du lycée Gustave Eiffel de Gagny, soutenu·es par nos sections syndicales SNES-FSU et Sud93, dénonçons la mise en place du "pacte enseignant" proposé par le Ministère pour la rentrée prochaine pour les raisons suivantes :

- Le pacte ne répond pas à l'urgence d'une revalorisation salariale sans condition alors que le pouvoir d'achat des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation s'est effondré depuis 20 ans ; au contraire, il est un moyen pour le Ministère d'évacuer la nécessité d'une véritable revalorisation pour les personnels grâce à un leurre.

D'un même tenant, il entérine la baisse de moyens dans l'éducation, en supprimant des postes et en empêchant la mise en place d'un système de remplacement organisé et de qualité.

- Le pacte aggrave nos conditions de travail et nous demande de travailler plus pour gagner plus, alors même que la charge de travail des enseignant.es est déjà colossale (et estimée à plus de 45h par semaine en moyenne). Il risque de mettre les personnels en situation d'épuisement professionnel par la surcharge de travail et la mise en place d'emplois du temps constamment modifiés et flexibles. De plus, avec le pacte nous tendons vers une contractualisation du métier. La rémunération évolue en fonction de missions individualisées, ce qui est contraire à l'esprit du service public que nous défendons.

- Le pacte va créer une concurrence entre les personnels alors que nous avons besoin de collectifs de travail pour œuvrer à la réussite de nos élèves. Le pacte risque, dès septembre 2024, de mettre en péril certains dispositifs et certaines missions existantes (référent·e culture, référent·e égalité, référent·e décrochage, référent·e Cordées de la réussite...), dont l'exercice sera alors conditionné par l'adhésion au pacte.

- Le pacte est un leurre pour les parents d'élèves et l'opinion publique : il n'apporte pas de solution au problème bien réel des remplacements de courte durée. Il n'y a aucune garantie que les heures manquées dans une discipline soient rattrapées dans la même discipline. Et comment imaginer travailler efficacement 1, 2 ou 3h avec des élèves que l'on ne connaît pas, sans concertation ni coordination avec leurs enseignantes et enseignants habituel·es ? Un remplacement ne s'improvise pas, et ces remplacements en interne seront nécessairement ponctuels et incohérents pédagogiquement.

- Le pacte traduit ainsi un mépris profond de l'institution pour nos métiers et notre travail : c'est en effet une manière pour le Ministère de nous indiquer que nous sommes interchangeables, remplaçables au pied levé, sans la moindre considération pour notre travail, la cohérence de nos enseignements ou la relation pédagogique tissée avec nos classes. Nous sommes ainsi réduit·es à des moyens de garderie pour les élèves, ce qui est absolument insupportable.

**Ce pacte ne répond donc pas à la promesse d'augmentation de salaire mais, au contraire, renforce les inégalités salariales. De plus, il méprise la valeur de nos enseignements et les besoins des élèves, ce qui participe à détériorer le service public d'éducation. C'est pourquoi, nous nous opposons fermement à sa mise en œuvre et appelons les membres du CA à soutenir cette motion.**